



Centre de Gestion de Haute-Saône

SAISINE DE LA CAP À L'ISSUE D'UN CONTRAT TRAVAILLEUR HANDICAPÉ CONCLU EN VERTU DE L'ARTICLE 38 DE LA LOI N°84-53

Article 30 et 38 de la loi n°84-53, articles 8 et 9 du décret n°96-1087

CAP compétente de : catégorie A
 catégorie B
 catégorie C

1. Identification de la collectivité ou établissement employeur :

Nom : _____

Adresse : _____

Nom de l'autorité : _____

Personne en charge du suivi du dossier (nom, coordonnées téléphoniques et adresse mail) : _____

2. Identification de l'agent concerné :

Nom : _____

Nom de jeune fille : _____

Prénom : _____

Emploi occupé : _____

Durée hebdomadaire de travail : _____ / 35^{ème}

Date de recrutement : _____

3. Information concernant la demande :

Renouvellement du contrat : Oui Non

Renouvellement en vue d'une titularisation éventuelle dans un cadre d'emploi de niveau hiérarchique inférieur : Oui Non

Non renouvellement du contrat (non titularisation) : Oui Non

Rapport circonstancié de l'autorité territoriale démontrant des capacités professionnelles insuffisantes : _____

L'agent a bénéficié d'un encadrement : Oui Non

L'entretien préalable, prévu à l'article 8 du décret n°96-1087, a-t-il été effectué ? Oui Non

Si oui, le _____

Si le renouvellement de contrat est demandé, durée du renouvellement : _____

Le _____, à _____

L'autorité territoriale
(prénom, nom, signature et cachet)

Pièces à joindre :

- fiche de poste,
- toutes pièces pouvant démontrer l'insuffisance professionnelle de l'agent (dossier d'évaluation, lettres de rappel, etc.),
- copie de l'attestation de formation d'intégration.